

Formation à la qualification de Surveillant-e de nuit qualifié-e

PROGRAMME DE FORMATION

Carrel Centre de formation a été labellisé, de nouveau, par la Commission Paritaire Nationale à l'Emploi (CPNE-FP), en Décembre 2014, pour son offre de formation qualifiante, permettant d'obtenir les certifications

de Maître-sse de Maison et de Surveillant-e de nuit qualifié-e, et possède une expérience de plus de vingt cinq ans dans la formation de ces professionnels et dans la formation continue dans les secteurs sanitaires et sociaux.

Pour tout renseignement ou inscription, merci de nous contacter :

**Référent administratif : Christèle Nacci / Référent pédagogique : Marie-Pierre GAUDARD
04 78 72 16 66 / cnacci@carrel.fr / www.carrel.fr**

N° de SIRET : 424 660 314 00024 Code APE : 8559A

Enregistré auprès du Préfet de la région ARA sous le N° 82 69 06 463 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

FORMATION SURVEILLANT-E DE NUIT QUALIFIÉ-E	
Public	Les agents exerçant le métier de Surveillant de nuit/veilleur de nuit
Durée	29 Jours, soit 203 heures
Cout	2378€ - Organisme non soumis à la TVA
Dates	20, 21, 22 Octobre 2020 4, 5, 6 Novembre 2020 2, 3, 4 Décembre 2020 6, 7, 8, 9 Janvier 2021 8, 9, 10, 11 Février 2021 8, 9, 10 Mars 2021 30, 31 Mars 2021 7, 8, 9 Avril 2021 4, 5, 6 Mai 2021 24 Juin 2021
Lieu et Déroulement	Cette formation se déroule dans les locaux de Carrel Centre de Formation, 119 Rue Boileau, 69006 Lyon Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes chartés H+ et notre référente handicap, Florence Petit accueille et accompagne toute personne en situation de handicap, fpetit@carrel.fr.
Nb de participants	De 8 à 17 participants
Pré-requis et conditions d'entrée	Être en poste ou en recherche d'emploi et volontaire pour participer à la formation. La formation est ouverte aux salarié(e)s exerçant déjà ou appelés à exercer tout ou partie de la fonction de Surveillant(e)s de Nuit Qualifié(e)s dans un établissement du secteur sanitaire, social ou médico-social. Deux situations : → La personne est en fonction de surveillant(e) de nuit qualifié(e): elle participe uniquement aux séances de CARREL - CENTRE DE FORMATION et effectue son stage professionnel auprès de son employeur. → La personne est demandeur d'emploi et n'est pas encore en fonction et ne l'a pas été, mais a un projet validé par le pôle emploi. Elle doit répondre aux deux prérequis suivants : 1- Avoir réalisé une période d'immersion type PMSMP (Période de mise en situation en milieu professionnel) avec un retour positif de l'évaluation par le stagiaire et la structure d'accueil à l'organisme de formation, ou disposer d'une expérience professionnelle de deux semaines minimum dans le secteur (attestation employeur à fournir) 2- Avoir réalisé avec le centre de formation, l'entretien de positionnement permettant de vérifier et valider la pertinence du choix de la formation au regard du projet professionnel et des capacités de la personne. Elle devra effectuer le stage professionnel au sein d'une structure sociale ou médico-sociale de 5 semaines. Un référent professionnel travaillant en structure doit impérativement être nommé au démarrage de la formation de chacun(e) des stagiaires et être présent lors du suivi entreprise de même que le chef de service.

	Le référent doit être en mesure de se rendre disponible pour 2 réunions pédagogiques au centre de formation.
Finalité	<p>La finalité est de qualifier les personnes concernées par l'obtention de la certification Surveillant-e de nuit qualifié-e et de valoriser leur identité professionnelle, afin qu'elles exercent leur pratique en adéquation avec les besoins des établissements.</p> <p>Cette formation leur permet d'acquérir une reconnaissance de leur fonction en leur permettant notamment de consolider et/ou modifier leurs représentations et leurs compétences, de mener une réflexion en commun sur leurs positionnements et d'analyser leurs pratiques.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la sécurité des personnes et des biens ▪ Participer à l'accompagnement des personnes la nuit ▪ Adapter ses comportements aux publics accueillis, à l'équipe et à l'environnement institutionnel ▪ Travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle
Compétences développées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cerner son rôle et sa fonction de Surveillant de nuit ▪ S'intégrer au sein d'une équipe dans le cadre d'un projet institutionnel ▪ Adapter ses comportements aux publics accueillis, à l'équipe et à l'environnement institutionnel ▪ Maîtriser les aspects techniques et pratiques liés aux différentes composantes de la fonction ▪ Assurer la sécurité des personnes et des biens ▪ Organiser et planifier son travail en l'inscrivant dans les différents projets institutionnels ▪ Communiquer de manière appropriée avec le public accueilli, l'équipe, la hiérarchie et les personnes extérieures à la structure
Organisation pédagogique	<p>Le contenu de la formation comporte 3 domaines d'activités et de compétences que sont les activités techniques, l'accompagnement et le travail en équipe pluri-professionnelle.</p> <p>Ces domaines d'activités et de compétences comprennent 22 modules de formation, soit un total de 203 heures de formation</p> <p>Chaque stagiaire en poste doit avoir un référent (un professionnel de son équipe) qui lui apporte une aide tout au long de la session de formation (environ 4 heures)</p>
Modalités d'évaluation des participants en fin de formation	<p>A l'issue de la formation les participants passent un examen en vue de l'obtention de la certification Surveillant-e de nuit Qualifié-e</p> <p><i>L'évaluation finale des stagiaires tient compte de plusieurs critères :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'assiduité ➤ L'obtention du certificat PSC1 ou SST et de l'EPI ➤ La validation des compétences requises lors de l'épreuve de présentation du dossier devant un jury <p><i>L'obtention de la certification CPNE-FP est soumise à 4 conditions :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avoir effectué la totalité des 203 Heures de formation 2. Avoir obtenu les certificats / Attestations : PSC1 3. Avoir obtenu les certificats / Attestations : EPI 4. Avoir obtenu le nombre de compétences requises par la CPNE-FP
Dispenses, formation et stage pour les personnes ayant validé surveillant de nuit qualifié ou maîtresse de maison et souhaitant se former sur l'autre formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les personnes qui ont validé Surveillant de nuit ou Maîtresse de maison et qui veulent se former sur l'autre qualification doivent avoir réalisé une période de formation en établissement de 10 jours, ou disposer d'une expérience de deux semaines minimum dans le secteur. ▪ Les personnes qui ont validé Surveillant de nuit ou Maîtresse de maison, quand ils veulent valider l'autre spécialité sont dispensés des modules de formation communs (à savoir : les problématiques des publics, les fondements et les méthodes de l'accompagnement, le cadre institutionnel de la fonction, le travail en équipe pluri professionnelle, l'accompagnement méthodologique). Ils devront suivre les modules spécifiques Maîtresse de maison ou surveillant de nuit. ▪ La période de stage de 70 heures en alternance est obligatoire.

Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apports théoriques ▪ Analyse des pratiques professionnelles et de situations issues du vécu des participants et d'exemples apportés ▪ Méthodes interactives favorisant les échanges ▪ Situations pédagogiques participatives
Moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diaporamas ▪ Vidéos ▪ Supports papiers et numériques ▪ Matériel technique pour gestion situations de départ de feux ▪ Matériel PSC1 ▪ Matériels d'expérimentation de situations de manutention et transferts (Dans les locaux de Carrel seulement) ▪ Bibliographies
Suivi pédagogique des stagiaires	<p>Le suivi pédagogique de la progression et de la satisfaction des stagiaires se fait tout au long de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification des attentes des formés en début de formation et évaluation de la satisfaction des attentes, à mi-parcours et en fin de formation ➤ Observation de la progression des participants par l'équipe de formateurs plusieurs fois tout au long de la formation, à l'aide de 5 QCM et de la correction des écrits en lien avec l'élaboration du dossier, afin d'encadrer et d'épauler les stagiaires dans leur progression ➤ Contrôle de l'évolution des capacités des stagiaires via l'observation des professionnels référents sur le terrain, pour évaluer la mise en pratique au quotidien des connaissances et des compétences. Une grille d'observation des compétences est remise à chaque référent au début de la session, à cet effet. ➤ Évaluation des compétences mises en œuvre lors du stage pratique (pour les formés qui ne sont pas en poste ou pour qui le poste ne correspond pas complètement à la pratique définie par les référentiels professionnels), sur la base d'une grille d'évaluation remplie par la personne référente sur le stage pratique. Cette grille permet en outre de déterminer pour chacun des stagiaires des objectifs d'évolution afin d'identifier les points forts et les axes d'amélioration sur lesquels travailler tant en termes de savoir, de savoir-faire ou de comportement à adopter.
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats & Modalités d'évaluation de la satisfaction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuilles d'émargement pour chaque demi-journée ▪ Évaluation de la satisfaction à mi-parcours et en fin de formation à chaud (questionnaire rempli par chaque stagiaire) ▪ Évaluation globale sous forme de tour de table ▪ Évaluation à froid sous forme de questionnaire envoyé quelques semaines après la formation ▪ Évaluation par les commanditaires de la formation et chefs de service, "à froid" envoyé quelques semaines après la formation ▪ Bilan global envoyé aux commanditaires de la formation



CONTENUS POUR CHAQUE MODULE : POINTS ESSENTIELS		
DURÉES	CONTENUS	DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES
Rôles et fonction de Surveillant de nuit		
10.5H	Les fondements de la fonction, les différentes missions, les activités du référentiel professionnel Les compétences associées à l'exercice des missions Le cadre et les limites des fonctions dans la pratique quotidienne	Apports théoriques, analyse de situations Analyse des pratiques professionnelles Méthodes interactives favorisant les échanges Atelier de réflexion collective
Gestion des risques et des urgences liés à la personne accompagnée		
3.5H	Typologie des risques liés à la personne accompagnée La prévention des risques L'analyse de la situation, les repères et signes La gestion des situations Les attitudes adaptées	Apports théoriques Analyse des pratiques professionnelles
Prévention des incidents et des évènements exceptionnels		
7H	Les règles de sécurité et de vie collective Les contrôles prescrits par l'établissement, les affichages Les protocoles de surveillance, les dispositifs de contrôle, les rondes, les déplacements silencieux. La connaissance et les contrôles des équipements de sécurité (vérification état et signalement) Le déclenchement des alarmes et alertes, les procédures Les plans des locaux et les plans d'évacuation La gestion des situations d'urgence et des évènements exceptionnels Les protocoles, les interlocuteurs à mobiliser, les services d'urgence Les transmissions orales et écrites, les éléments essentiels à transmettre	Apports théoriques Analyse des pratiques professionnelles Méthodes interactives favorisant les échanges Mises en pratique
Equipier 1^{ère} Intervention EPI		
7H	Les bases de phénomènes Contexte réglementaire et mesures de prévention associées Les phénomènes thermiques élémentaires Les différentes typologies de feu Le triangle de feu L'extinction Les différents procédés et moyens d'extinction Les classes de feu et les agents extincteurs associés Manipulation des moyens d'extinction (portatifs/mobiles) Robinet d'Incendie Armé (RIA) L'alarme, l'alerte et la communication opérationnelle Transmettre l'alarme et/ou l'alerte aux secours dans le respect des procédures internes (consignes de l'établissement) Réaliser des actions de mise en sécurité Accueillir les renforts Connaître les éléments de langage nécessaires au compte-rendu	Apports théoriques Mises en pratique Analyse des pratiques professionnelles
Accompagnement, manutention des personnes et principes d'ergonomie		
7H	Principes de sécurité corporelle Prévention des problèmes de dos Notions d'ergonomie Utilisation des aides techniques adaptées L'aménagement ergonomique de l'espace adapté aux différents publics et à leurs éventuelles pathologies	Apports théoriques Analyse des pratiques professionnelles Méthodes interactives favorisant les échanges Exercices de mise en pratique
Travail de nuit		
14H	Présentation des mécanismes physiologiques du sommeil et des rythmes circadiens Etudes détaillée des signes d'alerte sur son état de santé pour les travailleurs de nuit Alimentation et santé Gestion du sommeil L'organisation personnelle des travailleurs de nuit (conditions de repos, activité physique, emplois du temps, maintien de la communication) Mécanisme d'usure professionnelle et conséquences Repérer les aménagements ergonomiques des postes de travail	

Contexte réglementaire des Surveillants de nuit		
3.5h	Définition du travail de nuit Les conditions de mise en œuvre du travail de nuit Les obligations et les devoirs liés au travail de nuit (et les dispositions particulières du code du travail) La responsabilité professionnelle (Législation relative à la prise de médicament, article L313-26 du code de l'action sociale et des familles)	Apports théoriques Analyse des pratiques professionnelles Mises en pratiques
PSC1		
14h	La protection, l'alerte Une victime s'étouffe La victime est inconsciente La victime ne respire plus Utilisation du défibrillateur La victime se plaint après un traumatisme La victime saigne abondamment La victime se plaint d'un malaise	Apports théoriques Echanges à partir du vécu des participants Mise en situation pratique
Connaissance des publics		
28H	Le développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social de l'enfant, de l'adolescent jusqu'à l'âge adulte Les différents types de handicaps mentaux et physiques Les troubles du développement et leurs conséquences Les troubles du comportement de l'enfant, de l'adolescent, et liés au handicap mental Les processus d'exclusion, la rupture des liens, la séparation L'anxiété chez l'enfant et l'adolescent Les conduites à risques chez les adolescents L'intimité chez l'adolescent et la sexualité chez l'adolescent Les effets du placement Le « travail du vieillir » et ses conséquences comportementales Les syndromes cognitivo-mnésiques Les approches relationnelles relatives à ces problématiques	Apports théoriques Réflexions collectives sur l'expérience professionnelle des participants et leurs difficultés Analyse de situation en fonction du vécu des participants
Rythmes biologiques et hygiène de vie		
7H	Les besoins des personnes accueillies selon les âges et les spécificités en fonctions des conditions de vie sociale et à la vie de groupe Les règles de vie collective L'écoute, la discrétion, l'identification des besoins L'hygiène corporelle de la personne Le respect de l'intégrité L'hygiène alimentaire de la personne	Apports théoriques Réflexions collectives sur l'expérience professionnelle des participants et leurs difficultés Analyse de situation en fonction du vécu des participants
L'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien		
14H	L'organisation des activités et la mise en œuvre des compétences d'accompagnement au sein du cadre professionnel L'observation dans la pratique quotidienne Les besoins des personnes en fonction de l'âge, et de leur spécificité L'écoute dans la relation d'accompagnement La qualité des interactions, l'empathie, la gestion des émotions La communication bienveillante La mise en confiance et les attitudes qui contiennent et rassurent Les postures empathiques de l'accueil et de la bienveillance Les valeurs et les règles de l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien	Apports théoriques Réflexions collectives sur l'expérience professionnelle des participants et leurs difficultés Analyse de situation en fonction du vécu des participants
Gestion des tensions et des situations de crise		
7H	La violence et l'agressivité dans le cadre des structures sociales et médico-sociales La prévention de l'apparition de comportements agressifs La gestion d'un conflit avec les résidents, les modes de communication Les règles de contention de la violence quotidienne L'autorité Les situations de crise : la crise suicidaire, les troubles des comportements liés aux troubles psychiques, les signes à repérer en fonction des pathologies et des publics La gestion des crises, les comportements à adapter aux situations	Apports théoriques Réflexions collectives sur l'expérience professionnelle des participants et leurs difficultés Analyse de situation en fonction du vécu des participants

Positionnement professionnel et bonnes pratiques		
7H	<p>Les postures professionnelles et les compétences dans la relation d'accompagnement</p> <p>Les notions autour de la question de la distance. Les conditions de la « juste » distance professionnelle, comme garantie de la bienveillance</p> <p>La distance dans différentes situations d'agressivité, de vulnérabilité, de demandes d'affection, de demandes sexuelles...</p> <p>Les recommandations de bonnes pratiques concernant ces professionnels</p>	<p>Réflexions collectives à partir de l'expérience professionnelle des participants</p> <p>Analyse de situations vécues par les participants</p> <p>Apports théoriques</p> <p>Études de cas</p> <p>Jeux de rôle</p>
Droit du travail		
3.5H	<p>Le contrat de travail</p> <p>Le rôle de la convention collective : complément du code du travail</p> <p>Organisation patronale, organisation syndicale</p> <p>La négociation collective en entreprise. La réforme de 2008</p>	<p>Apports théoriques</p> <p>Analyse de situations proposées et issues de la pratique des participants</p> <p>Réflexions individuelles et collectives</p>
Cadre institutionnel de la fonction		
14H	<p>Le cadre institutionnel et juridique: lois de janvier 2002, 2005, 2007, 2009, HPST</p> <p>Organisation des institutions</p> <p>Le projet institutionnel: aspects législatifs</p> <p>Principes et enjeux des projets</p> <p>Le statut juridique des résidents</p> <p>La typologie des différentes structures du secteur, missions et mandats des établissements</p> <p>Aspects législatifs concernant les rôles et fonctions</p> <p>Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles et leur diffusion, les missions de l'HAS (anciennement ANESM)</p>	<p>Apports théoriques</p> <p>Analyse de situations proposées et issues de la pratique des participants</p> <p>Réflexions individuelles et collectives</p>
Bienveillance et enjeux		
7H	<p>Cadre législatif et concepts autour de la « bienveillance »</p> <p>Culture de la bienveillance, valeurs et repères éthiques</p> <p>Bienveillante et enjeux</p> <p>La bienveillance dans les situations du quotidien</p> <p>Principes et règles de bienveillance à respecter</p>	<p>Apports théoriques</p> <p>Analyse de situations proposées et issues de la pratique des participants</p> <p>Réflexions individuelles et collectives</p> <p>Mises en situation</p>
Droit et déontologie relative au secret professionnel		
3.5H	<p>Le cadre législatif relatif au secret professionnel</p> <p>Les principes et règles en termes de respect de la vie privée et du secret professionnel</p> <p>Confidences et confessions : les limites (distanciation/empathie)</p> <p>Principes et règles de déontologie dans le cadre de l'exercice du métier</p>	<p>Apports théoriques</p> <p>Analyse de situations proposées et issues de la pratique des participants</p> <p>Réflexions individuelles et collectives</p>
Communication professionnelle		
7H	<p>Enjeux de la communication interne</p> <p>Les éléments à transmettre aux différents membres de l'équipe</p> <p>Les différents outils et supports de communication interne</p> <p>L'utilisation du cahier de liaison et transmissions ciblées</p> <p>Transmissions orales et prise de parole en réunion</p> <p>Les freins à la prise de parole</p>	<p>Apports théoriques</p> <p>Analyse de situations proposées et issues de la pratique des participants</p> <p>Mises en situation, exercices</p> <p>Jeux de rôle</p>
Le travail en équipe		
14H	<p>L'articulation travail individuel, travail d'équipe</p> <p>Le fonctionnement d'une équipe de travail, les valeurs, les objectifs, les modes de communication</p> <p>La communication et la coopération dans l'équipe</p> <p>L'écoute réciproque et l'affirmation de soi</p> <p>Les différents types de conflits</p> <p>La prévention des tensions et des conflits dans l'équipe</p> <p>Le travail en réseau et l'intelligence collective</p>	<p>Apports théoriques</p> <p>Analyse de situations proposées et issues de la pratique des participants</p> <p>Mises en situations</p> <p>Exercices</p> <p>Jeux de rôle</p>
Accompagnement méthodologique		
10.5H	<p>La synthèse des acquis de formation (progressive)</p> <p>L'analyse critique des axes de son professionnalisme.</p> <p>La méthodologie de travail pour l'élaboration du dossier</p> <p>Les contraintes formelles et les différents points à traiter</p> <p>Lectures et corrections des dossiers</p>	<p>Ateliers de réflexion</p> <p>Apports théoriques</p> <p>Exercices de mise en pratique et d'entraînement</p> <p>Lecture et correction des dossiers</p>

Préparation du jury		
3.5H	La préparation de la présentation orale du dossier Le plan de présentation Le mode de communication avec le jury L'entraînement à la présentation orale de son dossier La gestion du stress lié à cette situation	Apports théoriques Exercices de mise en pratique et d'entraînement
Soutenance (1/2 jour) et bilan de la formation (1/2 jour)		
7H	Présentation orale de son dossier devant un jury Le bilan des acquis de formation à partir d'une fiche de bilan L'élaboration d'une synthèse de l'évaluation de l'ensemble de la formation La présentation au groupe, aux référents et directeurs/chefs de service conviés Discussion avec l'ensemble du groupe de bilan de la formation	Réflexion individuelle et collective Expression collective des participants Expression spontanée des participants

RÉCAPITULATIF DES MODULES DE LA FORMATION

Modules	Nombre de Jours	Nombre d'heures	FORMATEUR
Rôle et fonction du Surveillant de nuit	2	14 heures	Marie-Pierre Gaudard DESS Responsable de Formation en 1989 – DESS de Psychologie Différentielle en 1987 Intervient à CARREL depuis 1996 ; Nombreuses expériences dans le secteur sanitaire et social
Gestion des risques et des urgences liés à la personne accompagnée	0.5	3.5 heures	Catherine Minodier Master 2 Psychologie de la santé DE Conseillère en Economie Sociale et Familiale
PSC1 (Premiers secours)	2	14 heures	Alain Brisset Moniteur de Secourisme depuis 28 ans. Spécialiste des Premiers Secours auprès des enfants. A publié avec l'aide de 5 médecins un livre intitulé « Premiers Secours chez le Nourrisson et l'Enfant Intervient à CARREL depuis 1993
Prévention des incidents et des événements exceptionnels	1	7 heures	Alain Brisset
Equipier 1 ^{ère} Intervention EPI	1	7 heures	Yann Merlin Sapeur-pompier professionnel Formateur de formateur en secourisme Formateur SST Encadrant de stage SDIS 69 Certificat de prévention contre les risques d'incendie et de panique Interventions en relais d'assistante maternelle, en CHU, en EHPAD, en IME, MECS, en entreprises...
Accompagnement, manutention des personnes et principes d'ergonomie	1	7 heures	Véronique Gelin Infirmière DE, sophrologue, certificat de praticien en relation d'aide et communication. Formation de formateur Psychopraticienne libérale Interventions en relais d'assistante maternelle, en CHU, en EHPAD, en entreprises.
Travail de nuit	2	14 heures	Véronique Gelin
Contexte réglementaire	0.5	3.5 heures	Véronique Pams Juriste Action sociale Diplômée de l'IEP de paris Maîtrise en droit social Master de recherche du CNAM »action sociale, travail social et société «
TOTAL DOMAINE DE FORMATION 1	10 jrs	70 H	
Connaissance des publics	4	28 heures	Catherine Minodier
Rythmes biologiques et hygiène de vie	1	7 heures	Véronique Gelin
L'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien	2	14 heures	Marie-Pierre Gaudard
Gestion des tensions et des situations de crise	1	7 heures	Océane Barbera Orthophoniste Formation aux pratiques d'écriture
Positionnement professionnel et bonnes pratiques	1	7 heures	Marie-Pierre Gaudard
TOTAL DOMAINE DE FORMATION 2	9 jrs	63 H	

Droit du Travail	0.5	3.5 heures	Véronique Pams
Cadre institutionnel de la fonction	2	14 heures	Véronique Pams
Bienveillance et enjeux	1	7 heures	Marie-Pierre Gaudard
Droit et déontologie relative au secret professionnel	0.5	3.5 heures	Véronique Pams
Communication professionnelle	1	7 heures	Océane Barbera
Travail en équipe	2	14 heures	Catherine Minodier
TOTAL DOMAINE DE FORMATION 3	7 jrs	49 H	
Méthodologie	1,5	10,5	Marie-Pierre Gaudard
Préparation du jury	0.5	3.5	Marie-Pierre Gaudard
Soutenance/Bilan	1	3,5 +3.5	Marie-Pierre Gaudard
TOTAL DOMAINE DE FORMATION 4	3jrs	21H	
TOTAL TOUTE FORMATION	29jrs	203 H	